

SYNTHESE – Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

Sommaire

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU PV3G.....	3
1. Une dynamique démographique marquée par un vieillissement de la population et une baisse de jeunes actifs	3
1.1 Une dynamique démographique tirée par l'arrivée de nouvelles populations	3
1.2 Une population qui vieillit	3
1.3 Un territoire peu attractif pour le maintien des jeunes actifs	4
2. Une population majoritairement ouvrière et faiblement qualifiée	4
2.1 Une surreprésentation de la population ouvrière	4
2.2 Des niveaux de revenus faibles, en corrélation avec un faible niveau de qualification.....	5
3. Un territoire agricole et industriel.....	5
1.1 Un territoire à dominante agricole.....	5
1.2 Un tissu composé majoritairement de petites entreprises mais une concentration de l'emploi dans quelques grandes unités	5
1.3 Des créations d'entreprises en baisse entre 2013 et 2015	6
4. Une spécialisation du territoire dans l'industrie manufacturière.....	6
5. Un chômage qui touche principalement les femmes, les jeunes et les seniors	7
6. Un parc de logements vieillissants et inadaptés	7
7. Une économie résidentielle à renforcer	8
II. TABLEAU AFOM DU PAYS VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE.....	10
III. 6 ENJEUX IDENTIFIES A L'ECHELLE DU PAYS VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE	10

FICHE D'IDENTITE INSTITUTIONNELLE DU TERRITOIRE

Composition :

Le territoire du Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne est composé de **107 communes** et regroupe **88 836 habitants en 2017** soit **26,3%** de la population départementale. 63% des communes ont moins de 500 habitants, la commune la plus peuplée étant Marmande (18 218 habitants). Il occupe la partie ouest du département, soit une superficie de 1 747 km² représentant plus du 1/3 de la superficie du territoire lot-et-garonnais (5 361 km²).

- **4 pôles :**
 - **1 pôle urbain (Marmande),**
 - **3 pôles ruraux (Tonneins, Miramont-de-Guyenne et Casteljaloux).**Ils regroupent **43%** de la population du territoire ;
- **1 aire urbaine** au sens de l'INSEE : Marmande (36 315 habitants) ;
- Densité : 47,6 habitants au km² (Lot-et-Garonne : 61,5 habitants au km²) ;

Situation administrative :

Au 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays de Duras et de Lauzun ont rejoint l'association du Pays Val de Garonne-Gascogne. Le Pays ainsi élargi a été rebaptisé « **Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne** » (**PV3G**).

Le Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne se compose de 4 intercommunalités :

- La **communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération** (VGA) : 59 910 habitants – 43 communes,
- La **communauté de communes des Coteaux et des Landes de Gascogne** (3CLG) : 12 743 habitants – 27 communes,
- La **communauté de communes du Pays de Lauzun** (CCPL) : 10 576 habitants – 20 communes,
- La **communauté de communes du Pays de Duras** (CCPD) : 5 607 habitants – 17 communes.

Structure juridique porteuse du PV3G:

Le PV3G est porté par l'association du Pays V3G (loi 1901) qui a pour objet de préparer, signer et évaluer le Contrat de Cohésion et de Développement Territorial et de suivre le programme européen LEADER. L'ingénierie mise à disposition est de 80% pour VGA et de 20% pour 3CLG. Cette ingénierie est mise à disposition pour le compte de l'association du PV3G. Le Pays étudie aujourd'hui la possibilité de se transformer en PETR au 1^{er} janvier 2018 (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural).

Procédures contractuelles déjà menées :

2005 : premier Contrat de Pays ; 30 millions d'euros d'investissement.

2009 : deuxième Contrat de Pays ; 45 millions d'euros d'investissement.

2009 : premier programme européen LEADER sur le thème de l'attractivité territoriale par la valorisation des paysages.

- 91 projets en 5 ans,
- Une enveloppe finale consommée à hauteur de 96,09% au 23 juin 2015,
- Un investissement global de 3 552 394,55€ au 23 juin 2015.

2014 : deuxième candidature au programme européen LEADER avec pour thème le renforcement de l'attractivité territoriale des centres-bourgs (axe transversal : le développement numérique).

2015 : candidature au Contrat de Cohésion et de Développement Territoriale (dépôt d'un accord cadre).

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DU PV3G

1. Une dynamique démographique marquée par un vieillissement de la population et une baisse de jeunes actifs

1.1 Une dynamique démographique tirée par l'arrivée de nouvelles populations

EPCI	Population 1999	Population 2017 ¹	Evolution 1999-2017
VGA	54 523	59 910	+9,8%
3CLG	11 413	12 743	+11,6%
CCPD	5 106	5 607	+9,8%
CCPL	9 923	10 576	+6,5%
PV3G	80 965	88 836	+9,7%

Tableau 1: évolution démographique entre 1999 et 2017, chiffres INSEE Janvier 2017 (sur recensement 2014)- Maj. le dec 2016.

En 2017, le PV3G compte 88 836 habitants, soit une **évolution de 9,7%** entre 1999 et 2017. Cette croissance de la population fait suite à une période de stagnation, voire de déprise entre 1990 et 1999. Elle est toutefois supérieure à celle constatée sur le département pour la même période (+4%) et inférieure à celle de l'Aquitaine (+13%). Cette croissance démographique est tirée par **l'arrivée de nouvelles populations** ; le territoire bénéficie de l'attractivité de l'Aquitaine, mais reste en seconde ligne face à la métropole bordelaise ou à la côte littorale. Cette situation témoigne cependant **du regain d'attractivité** du territoire, notamment en direction des actifs qui trouvent un emploi dans le secteur (Marmande, Tonneins, Casteljaloux, etc.) ou à proximité (Bordeaux, Agen ou encore Villeneuve-sur-Lot) mais qui disposent également d'un prix du foncier plus abordable que sur le bordelais. Cependant cette dynamique a surtout été favorable aux territoires accessibles depuis les zones d'emplois (VGA et 3CLG).

1.2 Une population qui vieillit

EPCI	Part des 60-74 ans	Evolution 2008/2017	Effectif	Part des +75 ans	Evolution 2008/2017	Effectif
CCPD	21,64 %	+ 9,45 %	1 206	14,97 %	+ 19,90 %	834
CCPL	23,99 %	+ 8,85 %	2 553	16,62 %	+ 7,35 %	1 769
3CLG	21,05 %	+ 12,08 %	2 624	14,51 %	+ 9,95 %	1 809

¹ Chiffres INSEE Janvier 2017 (sur recensement 2014)- Maj. le dec 2016.

VGA	18,99 %	+ 14,47 %	11 353	12,55 %	+ 6,11 %	7 502
V3G	20,05 %	+ 12,97 %	17 736	13,47 %	+ 7,83 %	11 914
Département	18,41 %	+ 11,82 %	61 336	12,84 %	+ 7,94 %	42 795
Région	17,02 %	+ 12,92 %	994 830	11,39 %	+ 7,66 %	665 429

Tableau 2: évolution de 60 ans et plus entre 1999 et 2017, chiffres INSEE Janvier 2017 (sur recensement 2014)- Maj. le dec 2016.

Entre 2008 et 2017, la part des 60-74 ans a augmenté de 12,97% et celle des 75 ans et plus a augmenté de 13,47% sur la même période. Ce vieillissement s'explique par les effets de la pyramide des âges (augmentation de l'espérance de vie). Phénomène également accentué par d'anciens actifs à la retraite attirés par le cadre de vie attractif du PV3G.

1.3 Un territoire peu attractif pour le maintien des jeunes actifs

On constate sur le Pays une diminution de 3% des 15-29 ans et une diminution de 4,77% des 30-59 ans entre 2008 et 2017. Cette situation s'explique notamment, par la faiblesse de l'offre de formation supérieure et professionnelle. De ce fait, de nombreux jeunes poursuivent leurs études à l'extérieur du territoire (Agen, Bordeaux, Toulouse) et ne reviennent pas une fois leur diplôme obtenu (difficulté à trouver un premier emploi sur le territoire).

2. Une population majoritairement ouvrière et faiblement qualifiée

2.1 Une surreprésentation de la population ouvrière

La répartition par CSP² de la population du PV3G (INSEE, 2014) nous indique que :

La population est majoritairement constituée d'ouvriers (28,8% pour 23,8% à l'échelle régionale) lesquels sont surreprésentés sur le territoire (+1,4 points) par rapport au département,

Une sous-représentation des cadres qui représentent 7,9% de la population du Pays ; ils sont 8,6% dans la zone d'emploi du Villeneuvois, 8,4% à Bergerac et 10% sur Agen.

² CPS : Catégorie Socio-Professionnelle.

2.2 Des niveaux de revenus faibles, en corrélation avec un faible niveau de qualification

La population du Pays est faiblement diplômée en comparaison des grandes agglomérations d'Aquitaine et des territoires voisins :

- **27% de la population sans diplôme** (38,1% à l'échelle du département ; 32,5% à l'échelle de la Région),
- Près de 26% de la population détient un niveau CAP ou BEP (26,2% à l'échelle du département ; 26,7% à l'échelle de la Région), 14% détient un baccalauréat et seuls 10,5% un BTS ou un DUT,
- **14% de la population est diplômée de l'enseignement supérieur long** (19,5% pour le département et 23,8% pour la Région).

3. Un territoire agricole et industriel

1.1 Un territoire à dominante agricole

Le Pays est **un territoire agricole**, en témoigne la part des établissements agricoles dans le tissu économique du Pays (**18,5% ; 10,8% à l'échelle régionale**). Il possède également un caractère industriel marqué. En effet, la part des établissements industriels atteint presque 7%. On note également un secteur des services et des commerces fort avec 52% d'établissements dédiés.

	V3G		Aquitaine	
Agriculture	1 767	18.5%	66 706	10,8%
Industrie	652	6.8%	36 898	6%
Construction	1 048	11%	65 511	10,6%
Commerce et services	4 968	52%	364 676	59,1%
Adm. publique	1 116	11.7%	83 728	13,6%
Total	9 561	100,00%	617 519	100,00%

Tableau 3: répartition des établissements du PV3G au 31/12/2014, INSEE CLAP.

1.2 Un tissu composé majoritairement de petites entreprises mais une concentration de l'emploi dans quelques grandes unités

Les entreprises qui composent le tissu économique du PV3G sont à 93% des TPE.³ Il s'agit principalement d'établissements dans les secteurs de l'agriculture, du commerce et des services. 2 463 établissements ont entre 1 et 9 salariés (soit 25,6% des établissements du PV3G). Toutefois, bien que les établissements de plus de 50 salariés représentent moins de 1% (0,6% exactement) des établissements du Pays, ces établissements sont pourvoyeurs d'emplois et représentent près de **33% de l'emploi salarié** du territoire.

Le tissu économique du Pays est donc caractéristique d'un développement structuré autour d'activités agricoles et de proximité bien implantées. Son tissu industriel **est majoritairement composé de petites unités (TPE)** plus sensibles à l'évolution de la conjoncture économique. L'emploi industriel est concentré sur un nombre réduit d'entreprises, notamment des **entreprises aéronautiques**.

1.3 Des créations d'entreprises en baisse entre 2013 et 2015

Sur 2013-2015, le nombre de créations d'entreprises a augmenté de 2,1% à l'échelle du département. En revanche il a diminué de 5,6% sur le Pays.

	Création 2015	Industrie	Construction	Commerce et Services	Adm pub, santé, social	Evolution 2013/2015
VGA	385	33	54	213	85	-
CCCLG	56	2	3	30	21	-42%
CCPL	63	5	10	31	17	+40%
CCPD	43	1	7	30	5	- 36%
V3G	547	41	74	304	128	- 5,6%

Tableau 4: création d'entreprises sur le PV3G entre 2013 et 2015, INSEE.

4. Une spécialisation du territoire dans l'industrie manufacturière

Malgré l'érosion de l'emploi sur la période 1999-2009, ce secteur représente en 2013 près de 3 000 emplois (soit 21% de l'emploi salarié du territoire). Cette industrie manufacturière est **spécialisée** autour de 3 activités :

- Des activités de fabrication de matériel de transport (+ de 24% des emplois),
- Fabrication de machines et équipements (8,1% des emplois),
- Fabrication de produits métallurgiques (8,1%).

³ TPE : Très Petite Entreprise soit des établissements de moins de 10 salariés.

L'activité industrielle du Pays est également portée par des entreprises **de rang national voire international** :

- Creuzet aéronautique – Groupe LISI à Marmande (près de 700 salariés et un chiffre d'affaire de 6 673 100 € en 2016),
- Alcor Céréales à Clairac (coopérative agricole de 5 salariés pour un chiffre d'affaires de 217 142 400 € en 2016),
- Garnica Plywood à Samazan (près de 100 salariés pour un chiffre d'affaires 2015 de 23 719 800 €).

5. Un chômage qui touche principalement les femmes, les jeunes et les seniors

Le Pays Val de Garonne-Guyenne-Gascogne est confronté à **un taux de chômage élevé** qui touche majoritairement **les femmes et les jeunes** :

- Un taux de chômage de **12,5%** en 2013, en hausse depuis 2008 (+ 4 points).
- Un chômage féminin élevé bien qu'en diminution :
 - Il atteint 13,5% en 2013 alors qu'il était de 11,6% pour les hommes,
 - Un taux en recul sur la période 1999-2013, passant de 17,9% à 13,5%.
- Un chômage des jeunes et notamment des jeunes femmes atteignant 30% pour les femmes des 15-24 ans (26% pour les jeunes hommes).
- Une nette progression **du chômage des 50 ans ou + depuis 2007 qui s'accroît** :
 - 1 demandeur d'emploi sur 4 a plus de 50 ans (28% des demandeurs d'emplois),
 - Le chômage des 50 ans et + progresse de 12,8% entre 2013 et 2014.

6. Un parc de logements vieillissants et inadaptés

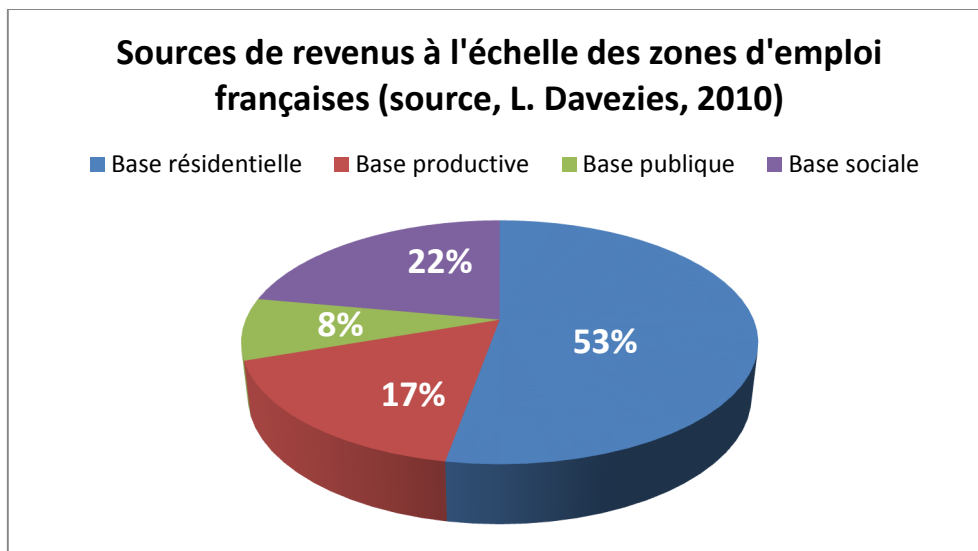
Sur le territoire **45% de logements datent d'avant 1945** et 13% de logements sont vacants. De plus, la taille des logements et le confort qu'ils proposent, sont en inadéquation avec la demande des ménages majoritairement composé d'1 ou 2 personnes : **45% des logements font plus de 95m²** et 35% des logements sont dits « inconfortables » (car ne disposant pas à minima de ces 3 éléments : un WC, une salle de bain et un chauffage central ou fixe). Ainsi, **29% des logements sont en confort partiel** (manque 1 des 3 éléments cités) et **6%**

sont sans confort (aucun des 3 éléments cités). La part importante de logements inconfortables est à corréliser avec le nombre de logements vacants et la durée de vacance (1/4 des logements vacants depuis au moins 5 ans).

7. Une économie résidentielle à renforcer

Bien que le PV3G ait pu mettre en œuvre, à l'occasion du précédent contrat de Pays, un certain nombre de projets concourant à favoriser le développement de l'économie résidentielle, force est de constater l'urgence **de maintenir et de développer l'offre de service à la population**.

Cette économie, complémentaire du développement de la base productive⁴ territoriale, est un secteur essentiel pour le Pays car il représente désormais la source majoritaire de revenus.



Ainsi et sur PV3G, il est constaté un recul (notamment, en centres-bourgs) des services au publics demandant à la population une plus grande mobilité (difficultés pour les personnes âgées). Les éléments de diagnostic relatifs à l'habitat et sa dégradation montrent l'importance d'un soutien public en vue du développement d'une offre qualitative et attractive. Par ailleurs, le PV3G, installé au cœur des axes de communication aquitains, constate une saturation de ses principales voies

⁴ Base productive : biens et services produits par les entreprises, vendus à l'extérieur du territoire et qui font entrer des salaires. / Base publique : mécanisme distributif, avec les salaires versés aux fonctionnaires travaillant sur le territoire. / Base sociale : transferts sociaux : aides sociales, allocations chômage. / Base résidentielle : pensions de retraite, dépenses touristiques marchandes et non marchandes, salaires d'actifs dont le domicile est localisé sur le territoire mais dont l'emploi est ailleurs.

routières et a l'obligation, pour être attractif, d'offrir une mobilité plus durable et plus fluide. Comme tous les territoires ruraux, le pays est touché par la désertification médicale (*densité de 7,59 médecins généralistes pour 10 000 habitants. Cette densité est équivalente à celle du département (9,1) mais est nettement inférieure à la densité régionale (12,2).*

Par ailleurs, la couverture très haut débit (100 Mo) et même haut débit (20 Mo) est largement insuffisante pour permettre au PV3G de pouvoir être attractif en direction par exemple de jeunes ménages ou en direction d'entreprises souhaitant s'implanter sur le territoire.

Ainsi, ces quelques éléments de diagnostic relatifs aux secteurs constituant la base résidentielle du pays démontrent **l'importance du soutien public en direction de cette économie déterminante pour le développement du territoire.**

II. TABLEAU AFOM DU PAYS VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE

DES ATOUTS	DES FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire accessible, central et disposant de ressources naturelles importantes (agriculture, bois, etc.), • Un cadre de vie et un foncier attractifs, • Une dynamique démographique, • La sphère présentielle (+ 36,2 % de l'emploi entre 1982 et 2013), • Une spécificité économique territoriale agricole, • Un tissu industriel riche, • Des filières industrielles à haute valeur ajoutée (Aéronautique), • Le lycée Val de Garonne, la CFP, etc. • Présence d'activités culturelles de dimension internationale (Garorock, Festival Lyrique). 	<ul style="list-style-type: none"> • Une paupérisation de la population, • Un vieillissement de la population (très marquée en zones rurales), • Recul de l'activité économique des centralités rurales et urbaines, • Recul notable de la surface agricole (- 35 % de SAU en 25 ans), • Une main d'œuvre sous-qualifiée, • La sphère productive (- 30 % de l'emploi entre 1982 et 2013), • Faiblesse de l'identité territoriale, • Carence et inadéquation de l'offre de logements, • Déficit du développement des services à la personne, • Déficit de l'offre de santé (offre de premiers recours notamment), • Faiblesse dans la structuration et dans l'offre d'hébergements touristiques, • Très grande faiblesse du numérique (infrastructures + services).
DES OPPORTUNITES	DES MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Les futures actions en faveur de l'économie, de la formation et du numérique, • Proximité de la métropole bordelaise, • La spécialisation autour du développement de l'agriculture biologique et de proximité, • Une filière aéronautique mobilisée, • Les projets de pôles multimodaux de Marmande et de Tonneins, • Les projets de dynamisation des centres villes de Marmande et de Tonneins + les 2 contrats de ville, • Le développement touristique et l'arrivée du « Center Parcs », • Le renforcement de l'attractivité résidentielle, • Le programme LEADER sur l'attractivité des pôles relais. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un recul démographique et une perte d'attractivité territoriale, • Une dégradation et un recul des espaces agricoles et paysagers, • Une cohésion territoriale de plus en plus dégradée, • Une disparition des services de proximité et économiques en zones rurales, • Une fragilisation du tissu économique, • Une dégradation du marché de l'emploi, • Une accentuation de la paupérisation de la population.

III. 6 ENJEUX IDENTIFIES A L'ECHELLE DU PAYS VAL DE GARONNE-GUYENNE-GASCOGNE

Enjeu n°1 : La revitalisation et la compétitivité économiques du Pays

En février 2015, l'INSEE Aquitaine montrait que la zone d'emplois de Marmande, correspondant au périmètre du PV3G avait **perdu plus de 30 % d'emplois** entre 1982 et 2013, emplois provenant de sa sphère productive [...], l'augmentation de plus 36 % des emplois de la sphère présentielle ne permettant pas d'infléchir une baisse tendancielle des emplois totaux sur cette période (-0,3% pour le PV3G et - 0,1% pour la zone d'emplois d'Oloron-Sainte-Marie en Aquitaine).

Bien que le PV3G présente une situation économique parmi les plus fragiles de la Région Aquitaine (baisse de l'emploi salarié équivalant au niveau d'emplois de 1982), ce territoire **offre de réels atouts** (territoire industriel et spécialisé autour de filières industrielles à haute valeur ajoutée telles l'aéronautique) qui, couplés à

la volonté régionale de soutenir les territoires les plus fragiles, pourrait être en mesure d'opérer un **retournement économique désormais essentiel au Pays**. C'est le sens de cet enjeu de développement qui entend s'appuyer sur une nécessaire **redynamisation de son écosystème économique local** tout en favorisant le **développement ciblé et volontariste de sa spécialisation économique** pour une plus grande **compétitive économique et une création d'emplois**.

Enjeu n°2 : La qualification et la formation des personnes

Une des spécificités socio-économiques de la population du Pays est le **niveau très bas de qualification**. En 2013, le Pays dénombrait plus **de 27%** de sa population sans diplôme (32% à l'échelle Régionale), une **sous-représentation de cadres** par rapport aux autres territoires aquitains et **une majorité d'ouvriers** au sein de sa population salariée. L'enjeu de la **formation qualifiante** est donc un enjeu territorial très important et prégnant. Cet enjeu est fortement **corrélé à l'enjeu relatif à la compétitivité économique territoriale** qui ne pourra être une réalité que par la mise en œuvre d'une politique de formation territorialisée volontariste.

Enjeu n°3 : Le développement de l'économie numérique

Le Pays œuvre déjà depuis plus de 7 ans autour du développement des infrastructures numériques en vue du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné. Cette compétence étant désormais dévolue au département de Lot et Garonne, le Pays, sous l'impulsion du Président de l'agglomération, met en place **un plan numérique**, qui sera mis en œuvre tout au long de la période du Contrat de Cohésion. Ainsi, le déploiement des usages et des services numériques permettra la création de nouveaux emplois mais devrait aussi augmenter la compétitivité des entreprises locales. Enfin, le développement des services numériques en direction de la population tels l'e-administration, les *e-services*, etc., est la condition *sine qua non* en vue de répondre à l'enjeu du développement de l'économie résidentielle.

Enjeu n°4 : Le développement de l'attractivité de l'économie résidentielle

L'enjeu du **développement de l'économie résidentielle** et plus largement, de la **sphère présentielle**⁵ du Pays, dont l'évolution des emplois liés à cette sphère entre 1982 et 2013 **a permis de compenser l'effondrement des emplois**

⁵ Regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant à la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes : commerce de détail, santé et actions sociales, éducation, services aux particuliers, administration et construction. Source : INSEE 2015

productifs, revêt une importance majeure pour le territoire. Comme il a été démontré sur le diagnostic ainsi que sur l'AFOM, le Pays dispose d'un **positionnement géographique stratégique au sein du développement périphérique de l'agglomération bordelaise**. Le cadre de vie agréable et recherché du Pays ainsi que la présence d'un foncier attractif militent en faveur d'un développement de l'économie présente dont l'objectif est d'attirer et d'accueillir dans les meilleures conditions, de nouveaux ménages et ainsi capter une source complémentaire de revenus.

Cet enjeu ne pourra être atteint que par notamment, une **amélioration sensible de l'offre et de la qualité de l'habitat** (afin de l'adapter aux nouvelles demandes), par une amélioration de la mobilité et des déplacements (pour faciliter les entrées et les sorties du territoire mais aussi au sein de cet espace) ainsi qu'une amélioration des services publics à la population.

Le renforcement de l'attractivité résidentielle, et plus largement de la sphère présente, représente un **potentiel important de création d'emplois**. Cet enjeu se veut être donc très complémentaire des enjeux précédemment cités. Il exprime une volonté claire du Pays de profiter et de s'inscrire au sein du dynamisme de la métropole bordelaise.

Enjeu n°5 : Profiter de l'effet d'entraînement du dynamisme de la métropole bordelaise et de l'agglomération agenaise

Cet enjeu est **capital pour le PV3G** eu égard à sa proximité avec l'agglomération bordelaise dont la sphère d'influence ne cesse de s'étendre au point d'atteindre désormais les frontières de l'agglomération de Val de Garonne. L'étude des flux pendulaires domicile – travail (444 navetteurs habitent la CA Val de Garonne Agglomération et travaillent sur la CUB) montre une très forte interaction entre le Pays et la métropole bordelaise, de nombreuses personnes du Pays travaillant sur le bordelais et inversement. Une influence du pôle agenais s'observe également sur le Pays notamment, par les flux domicile – travail.

Ainsi, une **politique foncière attractive** (en comparaison des difficultés foncières rencontrées sur la métropole) couplée à une nécessaire amélioration des conditions d'attractivité de l'offre de logements ainsi qu'une amélioration des conditions de déplacements et de mobilité, permettrait de s'inscrire en complémentarité du développement métropolitain. Par ailleurs, les spécialisations de développement propres au Pays (exemple ; l'agriculture biologique, le tourisme vert, l'aéronautique, le déploiement des usages numériques, etc.) sont autant de possibilités de développement pour le territoire et représentent un volant d'emplois non négligeables.

Cet enjeu aura pour objet d'aider à la création d'emplois au sein de la sphère présentielle mais aussi au sein de la sphère productive. Enfin, cet enjeu répond au risque de décrochage des territoires (étude prospective – CESER, octobre 2013) et propose une stratégie innovante basée sur la complémentarité territoriale.

Enjeu n°6 : Lutte contre les disparités infra-territoriales du Pays

L'évolution de certains indicateurs socio-économiques ces 10 dernières années montre l'importance de cet enjeu. En effet, l'aire urbaine de Marmande (36 315 habitants) concentre à elle seule plus de 11 000 emplois, soit 35 % de l'emploi total du Pays. Ainsi, et avec les communes de Tonneins, Casteljaloux et Miramont de Guyenne, il est constaté que 72 % des emplois sont concentrés sur ces unités urbaines. Bien que cette évolution soit vécue par beaucoup de territoires aquitains, le PV3G **observe un « décrochage » de ses communes relais** (ou pôles relais) notamment, par un recul démographique et un repli des activités économiques. Cette situation a pour conséquence de diminuer fortement la capacité d'attractivité de ces centralités rurales et met en danger l'existence même de la cohésion territoriale du Pays.